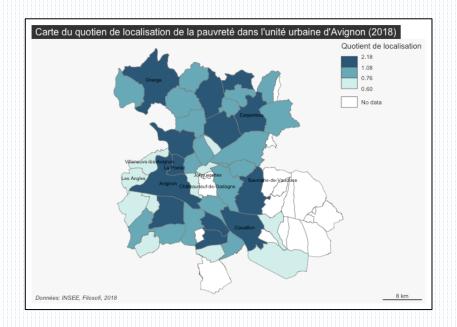
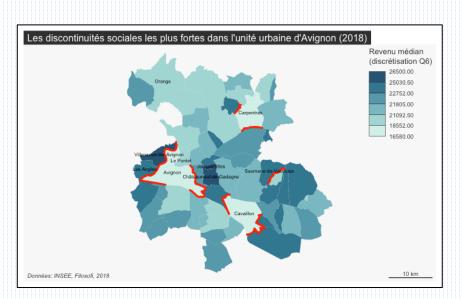
Inégalités et pauvretés : Le cas des familles monoparentales dans l'unité urbaine d'Avignon

Notre étude se porte sur les inégalités dans l'unité urbaine d'Avignon, ville moyenne de 92 821 habitants (2019), composée de 60 communes. Avignon est la plus grande ville et la préfecture du département du Vaucluse, à dominante rurale, où l'on retrouve des centralités touristiques comme le PNR du Luberon ou le mont Ventoux. À partir de la base de données FiLoSoFi (Insee, 2018), nous analysons la structure des inégalités en nous concentrant sur la sous-population des familles monoparentales. Celles-ci représentent 25% des familles françaises, et sont particulièrement touchées par la pauvreté (41% des enfants de familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté monétaire). 82% des familles monoparentales sont des mères seules avec leurs enfants, celles-ci étant plus touchées par la pauvreté que les pères (INSEE, 2019).

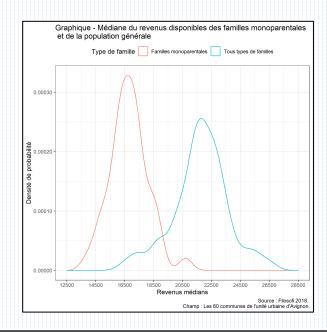
Quelles sont les caractéristiques socio-spatiales des familles monoparentales sur l'unité urbaine d'Avignon?



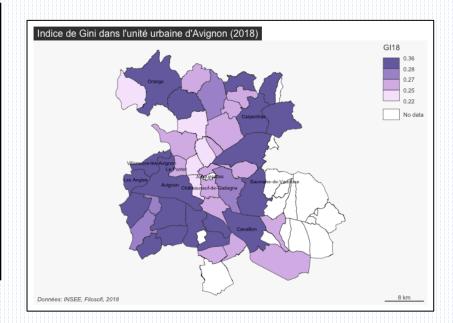


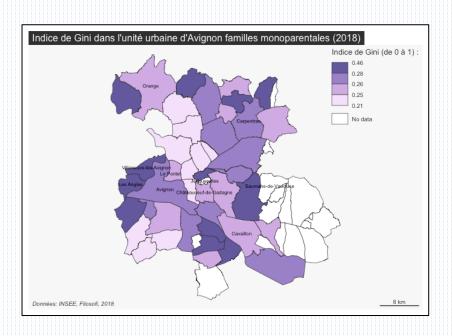
Structure des inégalités dans l'unité urbaine

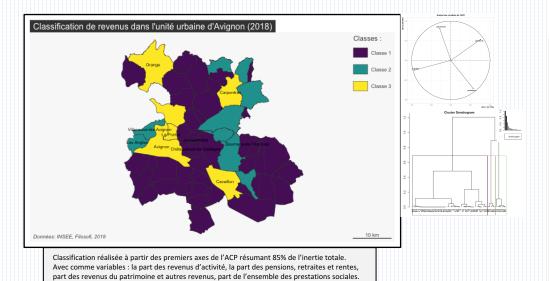
- La distribution de la pauvreté dans l'unité urbaine est hétérogène. On observe que les discontinuités sociales les plus fortes se trouvent entre les communes d'Avignon, Carpentras et Cavaillon et leurs plus proches voisines. Il y a donc une forte ségrégation socio-spatiale entre les principaux centre urbains et leurs périphéries, et une forte hétérogénéité entre celles-ci.
- Les inégalités de revenu (indice de Gini) pour l'ensemble de la population des communes de l'unité urbaine se concentrent dans les principales communes qui la composent et dans leurs périphéries. Si l'on considère les familles monoparentales, les inégalités diminuent fortement dans les marges, et dans les principales communes, mais augmentent dans les communes les plus riches comme Villeneuve-lès-Avignon ou Les Angles.

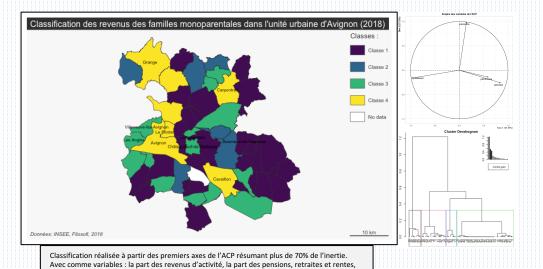


- Des familles monoparentales plus pauvres que la moyenne : Dans une large majorité des communes, le revenu disponible médian des familles monoparentales est compris entre 12500 et 19000/21500 euros tandis que celui de l'ensemble de la population est compris entre 15500 et 27500 euros.





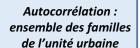




Nous avons cherché à classifier et à représenter spatialement les différents types de revenus, d'abord pour **l'ensemble de la population**.

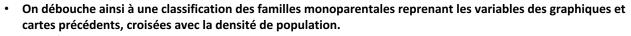
Pour l'ensemble de la population 3 classes émergent :

- > Une classe (1) regroupe les communes périurbaines avec une part importante de revenus d'activité,
- ➤ Une classe (2) regroupe les communes périurbaines les plus riches avec une part importante de pensions, retraites et rentes et revenus du patrimoine
- ➤ Une classe (3) regroupe les quatre grandes ville de l'unité urbaine d'Avignon avec une part de revenus importante des prestations sociales et des pensions, retraites et rentes.
- Lorsque nous réalisons la même classification dédiée seulement aux **familles monoparentales**, nous obtenons 4 classes :
- ➤ Une classe (1) de communes périurbaines regroupe les familles monoparentales dont les revenus sont composés à parts égales de revenus d'activité et de prestations sociales.
- ➤ Une classe (2) de communes périurbaines regroupe les familles dont les revenus sont essentiellement composés de pensions, rentes et retraites.
- Une classe (3) de communes périurbaines aisées, où les revenus sont majoritairement composés de revenus d'activité et de revenus du patrimoine.
- ➤ Une classe (4) de communes urbaines, regroupe les communes à la part de prestations sociales dans les revenus la plus élevée.



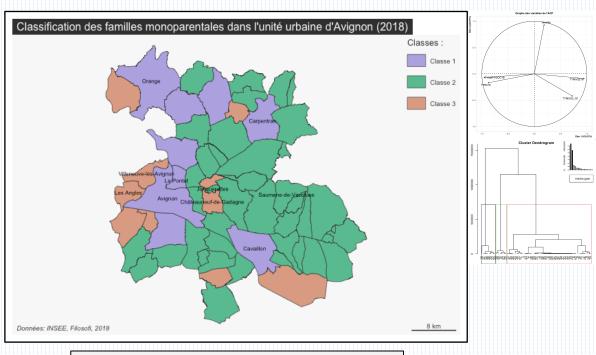
Taux de pauvreté 14,71%

I Moran : -0.123 →Pvalue : NS



3 classes émergent :

- ➤ Une classe (1) regroupe les villes moyennes de l'unité urbaine d'Avignon ainsi que ses proches communes périurbaines. Le taux de pauvreté communal y est élevé ainsi que la part des prestations sociales dans les revenus des familles monoparentales.
- Une classe (2) regroupe des communes périurbaines où la part des prestations sociales dans les revenus des familles monoparentales est faible.
- ➤ Enfin, une classe (3) regroupe les communes périurbaines les plus aisées, où les revenus des familles monoparentales sont caractérisées par une médiane de revenu élevé, une très faible part de prestations sociales, et un écart interquartiles des revenus élevé.



Classification réalisée à partir des premiers axes de l'ACP résumant plus de 85% de l'inertie.

Avec comme variables : la médiane des revenus déclarés et son écart inter-quartile, la part des prestations sociales, le taux de pauvreté des communes et la densité de population.

Conclusion: Pour les familles monoparentales, la pauvreté est avant tout urbaine. L'espace périurbain se divise entre un périurbain aisé et un périurbain de classe moyenne.

part des revenus du patrimoine et autres revenus, part de l'ensemble des prestations sociales

<u>Définitions</u>:

Ségrégation socio-spatiale: séparation subie de groupes sociaux dans l'espace

Revenus déclarés regroupent revenus d'activité salariée ou non salariée, les indemnités de chômage, de maladie, les pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

Revenus disponibles: Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs.

Indice de Gini: indicateur permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). *Taux de pauvreté:* pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, défini à 60% du revenu médian.

Quotient de localisation : On appelle quotient de localisation (Qij) le rapport entre l'effectif observé (Nij) et l'effectif théorique (N*ij) d'une modalité à l'intérieur d'un tableau de contingence spatial.